

A l'attention de Monsieur Daubos,
Directeur du Centre Hospitalier de Die
Rue Bouvier
26150 Die

A Die, le 1^{er} mai 2009

Monsieur le Directeur,

Nous sommes plusieurs femmes enceintes dont la grossesse arrive à terme après le 22 juillet 2009.

Tandis que nous envisagions très sereinement notre accouchement à la maternité de Die que nous savons excellente, nous avons pris connaissance de l'arrivée à échéance de son autorisation de fonctionnement. Nous savons d'ores et déjà que le Conseil d'administration de l'hôpital de Die en a demandé le renouvellement, mais vous devez comprendre aujourd'hui notre stress, nos appréhensions et nos questionnements, alors que certaines d'entre nous sont à trois mois de leur terme et que nous n'avons toujours pas reçu l'assurance de pouvoir accoucher à la maternité de Die.

Les hypothèses tant de fois avancées pour remplacer la maternité ne nous satisfont pas, tant sur le plan humain que sur le plan de la sécurité : accouchement dans une autre ville – alors que les maternités sont déjà à plus d'une heure de notre domicile pour les moins éloignées d'entre nous et 1h45 pour les femmes du Haut-Diois – et retour six heures après à Die ; encouragement à programmer les accouchements, c'est-à-dire à les déclencher ; accouchement durant le trajet ou auprès du médecin urgentiste de Die en cas de couches rapides, etc. Et que faire des cas d'urgence vitale auxquels certaines d'entre nous seront peut-être confrontées ?

Nous voulons pouvoir compter sur la maternité de Die pour accoucher et c'est pourquoi nous vous demandons de nous assurer de cette possibilité après le 22 juillet 2009.

Nous sommes sûres que vous nous répondrez, c'est une question de vie, celle que nous voulons donner.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Copies au directeur de l'ARH, à la directrice de la DDASS et au président du Conseil d'administration de l'hôpital de Die.